

Défendons l'école maternelle !

Nous sommes enseignantes et enseignants de l'école maternelle, ATSEM, parents d'élèves, chercheur·e·s, militantes et militants de syndicats enseignants, d'associations complémentaires de l'école, de mouvements pédagogiques. Nous faisons vivre l'école maternelle... et pourtant notre expertise n'a pas été jugée digne d'intérêt par le conseil supérieur des programmes (CSP) qui, sur instruction du ministre, propose une réorientation profonde du programme de la maternelle transformant ses missions jusqu'à les réduire à la seule préparation du CP et à ses tests d'entrée. Cette rupture avec l'équilibre trouvé en 2015 autour du triptyque « accueil, éducation, préparation à la scolarité future » dessine le portrait d'une maternelle où l'importation brutale de contenus inspirés d'une certaine vision de l'école élémentaire et recentrés sur les seuls « fondamentaux » ne peut que nuire au bien-être et aux apprentissages des jeunes enfants, en particulier des plus éloignés de la culture scolaire.

Le programme de 2015 avait été plébiscité et approprié par les équipes pédagogiques. Toutes se retrouvent dans le projet d'une école maternelle accueillante, bienveillante, exigeante où la place centrale du langage et le rôle du jeu comme l'une des entrées dans les apprentissages ont été réinstaurés. Une école, soucieuse du développement de l'enfant dans toutes ses dimensions : langagières, cognitives, sociales, affectives, physiques, artistiques... Une école attentive aux progrès et réussites de chaque élève, aux objectifs communs ambitieux, mais avec le respect des différences de rythmes et de développement si prégnantes chez les plus jeunes, sans mise en compétition, ni culte de la performance.

Cette école est caricaturée et accusée de ne pas préparer suffisamment aux évaluations standardisées d'entrée au CP. Il est vrai que ces tests fondés sur une conception appauvrie de la lecture et des mathématiques, réalisés en format papier-crayon et instaurant des normes arbitraires sans rapport avec le programme en vigueur sont éloignés de ses objectifs actuels et de la richesse des apprentissages menés dans tous les domaines. Une richesse qui a valu à la maternelle la confiance sans faille des familles, bien avant que l'instruction à trois ans soit rendue obligatoire, cette dernière servant aujourd'hui de prétexte à la révision du programme, alors qu'elle a surtout permis une augmentation du financement public des écoles privées par les collectivités territoriales.

Absence de consultation, volonté de mainmise sur l'école, reprise sans condition du projet ministériel de resserrement de l'école sur les « fondamentaux » étriqués... témoignent que l'élève est perçu comme un perroquet docile. Le service public d'éducation, réduit dans ses missions, ne formerait plus à une citoyenneté éclairée.

Cette ré-orientation aboutirait à des propositions qui confinent à l'absurde : instruire les élèves de trois ans à l'organisation grammaticale de la phrase ou à la phonologie (relation entre les lettres et les sons)... Comme si le langage pouvait se réduire à l'étude de la langue, avant même que d'être un moyen de communiquer et de penser le monde, comme si la priorité n'était pas de mettre en confiance tous les enfants pour qu'ils et elles osent s'exprimer et s'approprier les pratiques langagières de l'école.

De même, sous prétexte que la connaissance des nombres de 1 à 20 est difficile pour beaucoup d'élèves au CP, il faudrait obtenir des élèves de la Grande Section le comptage jusqu'à 100, de 10 en 10... Comme si rapprocher l'obstacle permettait de le franchir plus facilement ! Exercices systématiques de transformation de phrases, cahier de mots, carnet d'expériences scientifiques... comme si reproduire les formes scolaires de l'élémentaire permettait la réussite de toutes et tous, quand la recherche démontre que « faire trop vite, trop tôt » génère l'échec, en particulier des élèves issus des classes populaires !

La mesure systématique de compétences en fin d'école maternelle cantonnerait les enseignements à des séances répétées d'entraînement à des techniques puis à un « bachotage » pour préparer les tests en CP. Comment cette note du conseil supérieur des programmes qui évoque une évaluation standardisée des élèves non seulement en fin de Grande Section mais également dès trois ans peut-elle prétendre prendre en compte le bien-être du jeune enfant découvrant l'école ?

Les contenus proposés et la performance précoce induite font de la bienveillance une injonction paradoxale intenable pour les personnels enseignants.

De plus, l'idée d'apprendre ensemble disparaît et c'est au contraire un renforcement de l'individualisation qui se profile, renvoyant chaque enfant, chaque élève à lui-même, ses pré-requis et son adaptation anticipée à une forme scolaire empruntée à l'école élémentaire. Ainsi, par exemple, le jeu est vidé de sa composante sociale, et est sommé de se mettre au service exclusif d'apprentissages « sérieux ». Est-ce ainsi que peut se construire l'école du plaisir et du goût d'apprendre ensemble ?

Nous refusons fermement cette école qui soumet les plus jeunes enfants et leurs familles à la pression du résultat dès l'entrée en Petite Section. Quitte à faire assumer au seul apprenant et à sa famille la responsabilité d'une inadaptation à une norme scolaire renforcée et uniformément imposée à toutes et tous, le plus tôt possible.

Nous refusons cette école de la perte de sens des savoirs, de la performance précoce à tout crin, qui tourne le dos à la spécificité de l'école maternelle française. C'est en étant soucieuse de faire grandir les enfants qu'elle accueille, en explorant à l'égal tous les champs d'apprentissage, en multipliant les découvertes, les expériences de l'échange, de l'esprit et du corps, en construisant un langage réflexif et des savoirs ambitieux, que l'école maternelle cultivera l'envie d'apprendre et contribuera à une émancipation future.

Nous refusons cette école où les équipes enseignantes ne seraient que des exécutantes sommées de « se conformer à des protocoles précis ». Enseigner est un métier de conception.

L'école maternelle que nous voulons porte une toute autre ambition. Elle suppose un investissement à la hauteur des besoins : des effectifs réduits dans toutes les classes, des locaux et du matériel adaptés pour favoriser accueil et apprentissages, la présence d'une ATSEM garantie à temps plein dans chaque classe, la reconstitution des Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficulté (RASED) et leur intervention dans toutes les écoles, à des

fins de prévention... Cela implique également une formation initiale et continue d'ampleur et de qualité. Seul le maintien du programme de 2015 permet aux équipes pédagogiques de poursuivre en continuité les enseignements au cours des trois années du cycle d'une école maternelle, en préservant son identité.

Nous portons ainsi l'ambition d'une école maternelle œuvrant à former des enfants désireux d'apprendre et de comprendre le monde. Former des citoyennes et citoyens éclairés et critiques, oui, cela commence à l'école maternelle !

Paris, le 2 février 2021

Les organisations signataires :

AFEF – Association française pour l'enseignement du français ; **AGEEM** – Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques – Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques ; **ANCP&AF** – Association nationale des conseillers pédagogiques et autres formateurs ; **CAPE** – Collectif des associations complémentaires de l'école publique ; **CEMEA** – Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active ; **CGT-Éduc'action - CNT-SO** – Confédération nationale des travailleurs – solidarité ouvrière ; Collectif éducation 94 ; **CRAP-Cahiers pédagogiques** – Cercle de recherche et d'action pédagogiques ; **DDEN** – Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale ; **DEI-France** – Défense des enfants international – France ; **FCPE** – Fédération des conseils de parents d'élèves ; **GFEN** – Groupe français d'éducation nouvelle ; **ICEM-Pédagogie Freinet** – Institut coopératif de l'école moderne – Pédagogie Freinet ; **SE-UNSA** – Syndicat des enseignants – Union nationale des syndicats autonomes ; **SGEN-CFDT** – Syndicat général de l'éducation nationale – Confédération française démocratique du travail ; **INTERCO-CFDT** – Inter-collectivités territoriales – CFDT ; **SNUipp-FSU** – Syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles et PEGC – Fédération syndicale unitaire ; **SNUTER-FSU** – Syndicat national unitaire Territoriaux – **Sud-Éducation**